

Projet d'Approvisionnement en Eau potable en  
milieu rural dans le village Mbanza-Kinzau,  
Municipalité de Damba, Province d'Uíge en Angola



**FARA**

EN COLLABORATION AVEC



"Pour que ce geste simple mais au combien vital se transforme en réalité palpable au village Mbanza-Kinzau en Angola"

## Table des matières

1. INTRODUCTION .....	3
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE PROJET.....	4
2.1. Organisme demandeur d'aide financière : .....	4
2.2. Institutions partenaires du projet :.....	4
2.3. Objectifs du projet .....	4
2.4. Résultats attendus .....	5
3. INFORMATIONS SPÉCIFIQUES DU PROJET.....	5
3.1. Contexte de mise en œuvre du projet .....	5
3.2. Approche de mise en œuvre .....	7
3.3. Identification des bénéficiaires du projet .....	7
3.4. Déroulement du projet .....	7
3.5. Budget prévisionnel .....	7
3.6. Calendrier d'exécution du projet .....	9
3.7. Contrôle et suivi du projet .....	10
3.8. Pilotage du projet.....	10
3.9. Images .....	11
4. ANNEXES .....	14
4.1. Convention de collaboration .....	14
4.2. Fiche technique (plan du projet) .....	16

## 1. INTRODUCTION

Le besoin d'un bon système d'eau et d'assainissement est largement reconnu comme une composante essentielle de développement social et économique.

En apportant des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, nous envisageons la construction d'un point de captation d'eau sur la rivière Lueka, et son acheminement au village Mbanza-Kinzau. Ce projet répond à certains besoins les plus cruciaux exprimés par la population résidante à Mbanza-Kinzau et particulièrement les écoliers de l'école primaire du village, lors des visites de terrain effectuées par les membres de l'association FARA.

L'eau propre ainsi qu'un bon système d'assainissement sont essentiels pour protéger la santé de la communauté en limitant la transmission des maladies infectieuses et en aidant au maintien d'un environnement sain au niveau des ménages.

Les longues distances parcourues chaque jour par les femmes et les enfants pour aller puiser le précieux liquide et sa mauvaise qualité, sont les raisons de notre engagement à l'effort pour la matérialisation de ce projet « pilote » dans la Municipalité de Damba.

La principale activité économique dans la zone est l'agriculture, notamment la culture du manioc, de l'igname, d'arachide, de la patate, de haricot... et autres produits vivriers. Il y'a aussi l'élevage de petit bétail ainsi que de la volaille.

Le village Mbanza-Kinzau se situe à 5 km du centre-ville de Damba. Il est doté d'une école primaire où l'on scolarise plus de 200 enfants dans des conditions sanitaires précaires.

L'implication dans ce projet de professionnels du secteur de l'approvisionnement en eau, composé des Hydrogéologues et Ingénieurs hydrauliciens est une nécessité, et le coût total des opérations est estimé à 59.490.00 Francs Suisses.

L'action vise la recherche d'une amélioration durable de la situation sanitaire du village Mbanza-Kinzau et ainsi permettre à la population locale de :

- 1- Accéder durablement à l'eau de qualité et en quantité suffisante.
- 2- Améliorer l'environnement sanitaire par la réalisation du traitement de l'eau, son acheminement au village et surtout à l'école des enfants.
- 3- Être en capacité d'entretenir durablement les réalisations par la mise en place d'une structure de maintenance locale.
- 4- Etablir et renforcer les liens entre les comités d'usagers (les représentants au sein du village) et les autorités locales amenés à jouer un rôle croissant dans le domaine de la gestion de l'eau en milieu rural.
- 5- Desservir les villageois de Mbanza-Kinzau en eau potable directement dans leurs domiciles.
- 6- Diminuer les risques d'épidémies causées par la consommation d'eau non-traitée.
- 7- Limiter la souffrance de ces familles pour avoir accès à l'eau de qualité chez-soi.
- 8- Épargner de la fatigue et des allers- retours, aux femmes et aux enfants qui sont chargés de cette « corvée ».
- 9- Permettre à des enfants occupés par cette « corvée » d'aller à l'école dans des bonnes conditions.
- 10- Lutter contre l'absentéisme à l'école dû aux problèmes d'infections aux maladies comme, l'anémie, la diarrhée et la bilharziose.

## 2. INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE PROJET

Approvisionnement en eau potable en milieu rural dans le village Mbanza-Kinzau de la municipalité de Damba (Province d'Uige en Angola)

### 2.1. Organisme demandeur d'aide financière :

Forum Angolais de Réflexions et d'Actions (FARA), association des Angolais résidants en Suisse dont une copie de nos statuts en annexe<sup>1</sup>

### 2.2. Institutions partenaires du projet :

- Municipalité de Damba-Angola
- Chef du village Mbanza-Kinzau-Angola
- Association ADED-SUISSE (Organisme d'appui technique)



### 2.3. Objectifs du projet

Les objectifs visés par le projet sont les suivants :

#### *2.3.1. Objectif général*

L'objectif général du projet est de doter le village Mbanza-Kinzau des infrastructures et outils (Système de traitement et d'approvisionnement d'eau potable) pour un développement humain et environnemental moderne.

#### *2.3.2. Objectifs spécifiques*

Les objectifs spécifiques du projet consistent à :

- 1- Améliorer les conditions sanitaires quasi-inexistantes des populations.
- 2- Contribuer à l'approvisionnement en eau potable les maisons du village.
- 3- Former les adultes dont les femmes à l'hygiène et la gestion de l'eau potable en milieu rural.
- 4- Financer la construction d'ouvrages hydrauliques (acheminement du point de captation jusqu'au village)
- 5- Développer avec les communautés villageoises les campagnes de sensibilisation à l'hygiène.

## 2.4. Résultats attendus

Au terme de ce projet :

- 1- Les conditions sanitaires des populations sont améliorées.
- 2- L'approvisionnement en eau potable est assuré pour tout le village.
- 3- Les adultes dont les femmes sont formées à l'hygiène et la gestion de l'eau potable en milieu rural.
- 4- Les ouvrages hydrauliques sont construits et les équipements d'accès à l'eau sont accessibles pour le bien commun.
- 5- Autonomisation des villageois à la maintenance des infrastructures et des installations.

## 3. INFORMATIONS SPÉCIFIQUES DU PROJET

### 3.1. Contexte de mise en œuvre du projet

En novembre 2012, dans le cadre de ses activités, l'association FARA a effectué un voyage en Angola plus précisément dans la Municipalité de Damba pour effectuer une donation d'un lot important du matériel informatique ramené de la Suisse au bénéfice des écoliers de la région.

C'est à travers ce voyage, que nous nous sommes rendu compte du manque des infrastructures de base en matière d'eau potable et de ses conséquences par rapport à la santé des villageois en général et celle des enfants en particulier.

De là, est née l'idée de vouloir faire quelques choses dans le sens d'améliorer tant peu soit-il les conditions sanitaires de villageois, en ciblant le village Mbanza-Kinzau.

Un village d'environ 500 personnes et qui est doté d'une école primaire où étudient plus de 200 élèves du village et des alentours.

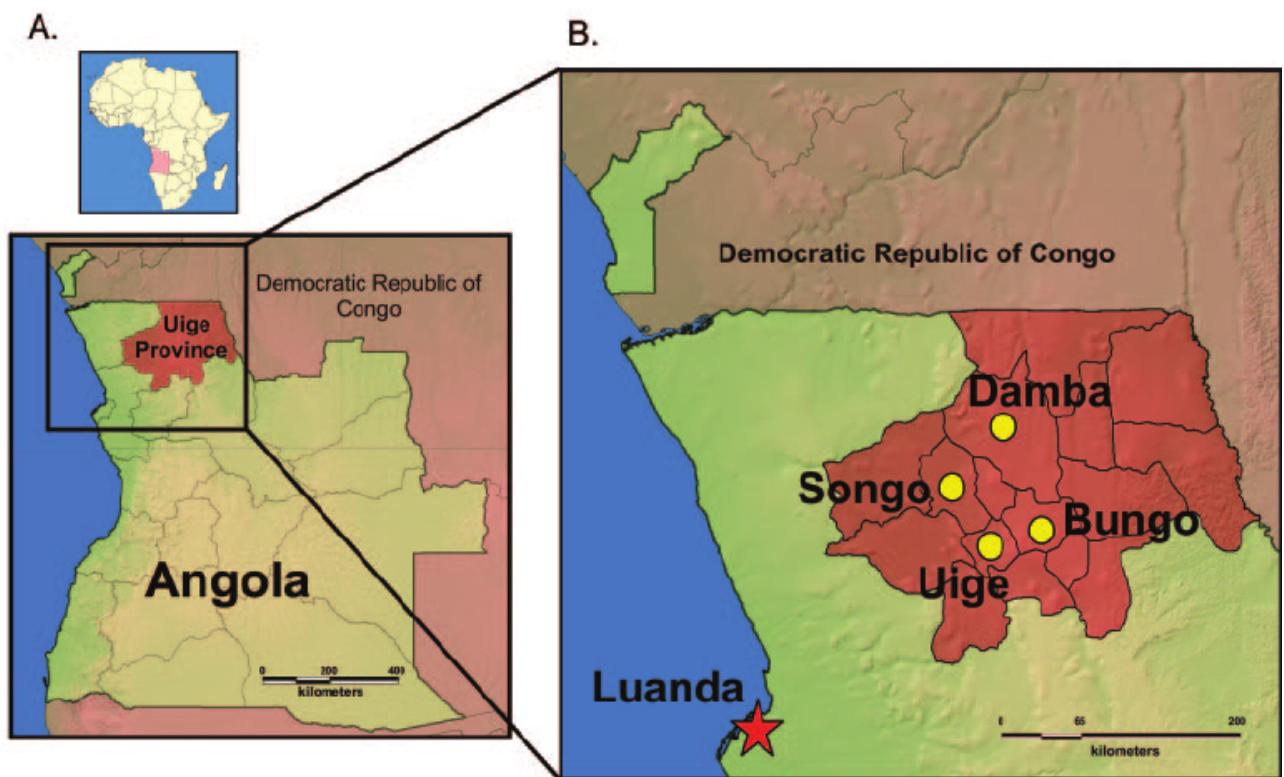
Le village Mbanza-Kinzau se situe dans la municipalité de Damba en province d'Uíge en Angola. La population de la province d'Uíge est estimée à 800.000 habitants sur une superficie de 58.698 Km2.

La municipalité de Damba a une superficie de 6.915 Km2 et une population d'environ 67.000 habitants, selon le dernier recensement de 2014. Elle est constituée de 4 communes dont, Damba-ville, Petecusso, Camatambo, et Lembua.

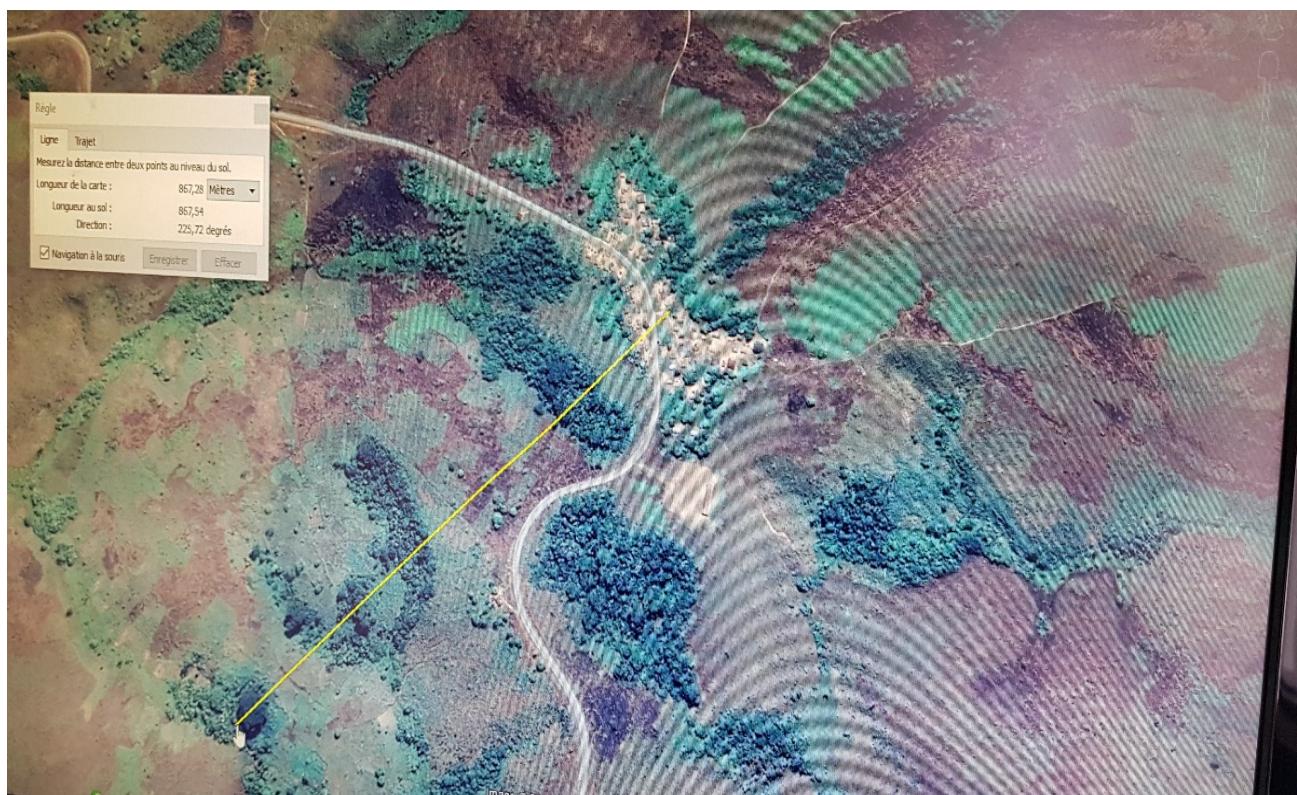
La ville de Damba se trouve à 542 Km de la capitale Luanda et à moins de 200 Km de la frontière (Kimpangu) avec la République Démocratique du Congo.

Aucun village de cette municipalité ne possède un système de traitement et approvisionnement en eau potable et le projet en question est une grande première pour un début de changement de mentalité en matière de conditions de vie en milieu rural.

Ci-dessous : **A**, la carte d'Afrique et **B**, l'emplacement géographique de la province d'Uíge dans l'Angola.



Ci-dessous : Image Google Earth du village Mbanza-Kinzau, illustrant la distance du point d'eau jusqu'au village (858 mètres).



### 3.2. Approche de mise en œuvre

L'approche intégrée envisagée dans ce projet aborde la création d'un environnement social sain et durable d'un point de vue sanitaire et hygiénique des villageois bénéficiaires du projet.

Par conséquent, une démarche communautaire participative est initiée pour :

- Prendre connaissance des autres actions réalisés dans le village, et rassembler les informations sur la durabilité ;
- Optimiser le montage du projet (identification des erreurs, des structures efficaces, des risques d'interventions, des blocages culturels, etc.)

Pour ce faire, cette démarche consiste en une série de rencontres réalisées avec les responsables d'école, autorités locales et autres acteurs tels que les anciens du village et le comité de suivi et développement à mettre en place.

### 3.3. Identification des bénéficiaires du projet

- Les enfants, les femmes, les personnes âgées, bref tous les habitants du village.
- Les élèves de l'école primaire de Mbanza-Kinzau ainsi que les autorités scolaires.

### 3.4. Déroulement du projet

Le projet comporte trois volets :

- 1- Le volet eau et assainissement
- 2- Le volet accompagnement
- 3- Le volet sensibilisation.

L'équipe de pilotage du projet veillera à la formation du comité local de suivi qui sera responsable de l'entretien et de la gestion des infrastructures et des installations.

### 3.5. Budget prévisionnel

Ce planning a été établi en tenant compte de la stratégie développée ci-haut et la subdivision reprend l'ensemble des tâches à réaliser.

En définitive, le budget et la planification financière sont établis selon le tableau suivant :

**Formulaire budget de projet (CHF)**

<b>Nom de l'organisme requérant :</b>	FORUM ANGOLAIS DES REFLÉXIONS ET D'ACTIONS-FARA										
<b>Titre du projet :</b>	Approvisionnement en eau potable en milieu rural dans le village Mbanza-Kinzau à DAMBA-ANGOLA										
<b>Date de dépôt :</b>	Taux de Change: 1.-CHF= 350 Kwanzas										
Désignation	Première année			Deuxième année			Troisième année			Total	Notes
Frais pour la réalisation du projet	Prix par unité	Nombre d'unités	Total 1	Prix par unité	Nombre d'unités	Total 2	Prix par unité	Nombre d'unités	Total 3	Général	
<b>1. Personnel</b>											
1.1. Indemnités Expertise (Appui Technique-ADED dans la zone du projet)		-		3000	1,00	3 000,00	3000	1,00	3 000,00	6 000,00	
1.2. Main d'œuvre locale											
1.2.1. Ingénieur génie-civil		-		1000	3,00	3 000,00	1000	3,00	3 000,00	6 000,00	
1.2.2.. Maçons		-		400	2,00	800,00	400	2,00	800,00	1 600,00	
1.2.3. Pompiers				400	2,00	800,00	400	2,00	800,00	1 600,00	
1.2.4. Manœuvres				200	5,00	1 000,00	200	5,00	1 000,00	2 000,00	
1.6. Honoraires, Consultant- Ingenierie du dossier technique	400	10,00	4 000,00								
<b>Sous total Fonctionnement</b>			<b>4 000,00</b>			<b>8 600,00</b>			<b>8 600,00</b>	<b>21 200,00</b>	
<b>2. Formation</b>											
2.1. Formation du comité villageois de suivi		-		50	5,00	250,00	50	5,00	250,00	500,00	
2.2. Autres formations		-				-				-	
2.3. Matériel didactique		-				100,00			100,00	200,00	
2.4. Hébergement et alimentation		-		60	30,00	1 800,00	60	30,00	1 800,00	3 600,00	
2.5. Sensibilisation / information		-		35	2,00	70,00	35	2,00	70,00	140,00	
2.6. Frais d'impression		-		10	5,00	50,00	10	5,00	50,00	100,00	
2.7. Frais de déplacement		-		200	3,00	600,00	200	3,00	600,00	1 200,00	
2.8. Autres (préciser)		-				-			-	-	
		-				-			-	-	
<b>Sous total Formation</b>		-				<b>2 870,00</b>			<b>2 870,00</b>	<b>5 740,00</b>	
<b>3. Investissement, Infrastructure, Véhicule, Equipement, Etc.</b>											
3.1. Equipment de pompage et de traitement de l'eau		-		1500	4,00	6 000,00	1500	1,00	1 500,00	7 500,00	
3.2. Matériel auxiliaires-Tuyauteries divers		-		550	2,00	1 100,00	550	2,00	1 100,00	2 200,00	
3.3. Transport et Douane		-		500	4,00	2 000,00	500	1,00	500,00	2 500,00	
3.4. Travaux d'ouvrages (constructions des points de retention d'eau		-		1100	3,00	3 300,00	1100	1,00	1 100,00	4 400,00	
3.5. Installations sanitaires (citerne)		-		400	3,00	1 200,00			-	1 200,00	
<b>Sous total Construction/Réhabilitation</b>		-				<b>13 600,00</b>			<b>4 200,00</b>	<b>17 800,00</b>	
<b>4. Achat de consommables</b>											
4.1. Médicaments		-		3	365,00	1 095,00	3	365,00	1 095,00	2 190,00	
4.2. Nourritures personnels		-		5	182,00	910,00	5	182,00	910,00	1 820,00	
4.3. Autres (préciser)		-				-			-	-	
		-				-			-	-	
<b>Sous total Consommables</b>		-				<b>2 005,00</b>			<b>2 005,00</b>	<b>4 010,00</b>	
<b>5. Frais administratifs terrain</b>											
5.1. Loyer bureau, charges		-				-			-	-	
5.2. Fournitures de bureau						360,00			200,00	560,00	
5.3. Frais informatiques		-				190,00			190,00	380,00	
5.4. Courrier, Téléphone		-				200,00			200,00	400,00	
5.5. Location des véhicules		-				800,00			800,00	1 600,00	
5.6. Entretien machines et équipements		-				500,00			500,00	1 000,00	
5.7. Autres (préciser)		-				-			-	-	
		-				-			-	-	
<b>Sous total Frais administratifs</b>		-				<b>2 050,00</b>			<b>1 890,00</b>	<b>3 940,00</b>	
<b>Sous-total du projet</b>			<b>4 000,00</b>			<b>29 125,00</b>			<b>19 565,00</b>	<b>52 690,00</b>	
<b>6. Suivi association réquerante ( Genève ) NB Ces frais ne peuvent pas dépasser 12% du sous-total du projet)</b>											
6.1. Frais de gestion du projet		-				1 200,00			1 200,00	2 400,00	
6.2. Frais fiduciaire, audit terrain		-				-			-	-	
6.3. Frais de voyage		-		1100	2,00	2 200,00	1100	2,00	2 200,00	4 400,00	
<b>Sous total Suivi</b>		-				<b>3 400,00</b>			<b>3 400,00</b>	<b>6 800,00</b>	
<b>Coût total du projet</b>			<b>4 000,00</b>			<b>32 525,00</b>			<b>22 965,00</b>	<b>59 490,00</b>	
<b>Participations au projet</b>	<b>Première année</b>			<b>Deuxième année</b>			<b>Troisième année</b>			<b>Total</b>	
7.1 Ville de Genève	15 000,00									15 000,00	
7.2 Participation locale										-	
7.3 Participation de l'association requérante	1 200,00			1 000,00			1 000,00			3 200,00	
7.4. Autres bailleurs de fonds ( Communes)										-	
7.4.1. Commune de Versoix	9 000,00									9 000,00	
7.4.2. Commune de Cologny	9 000,00									-	
7.4.3. Commune de Lancy	9 000,00									-	
7.4.4. Commune de Meyrin	9 000,00									-	
7.4.5. SIG	5 290,00									5 290,00	
<b>Total Participations</b>	<b>57 490,00</b>			<b>1 000,00</b>			<b>1 000,00</b>			<b>59 490,00</b>	
<b>Différence coût/participation</b>	<b>-53 490,00</b>			<b>31 525,00</b>			<b>21 965,00</b>			<b>-</b>	

### 3.6. Calendrier d'exécution du projet

Le présent projet aura une durée d'exécution de 24 mois et les activités pourront commencer un mois après l'obtention de l'appui financier sollicité. Ainsi la planification opérationnelle est établie selon le tableau chronogramme suivant :

CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS													
ACTIVITÉS	AN1 (2019)				AN2 (2020)				AN3 (2021)				
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
<b>1. Prise de contact avec le partenaire d'appui technique et démarche pour les subventions du projet :(-Avant-projet ; Signature de la Convention de Collaboration FARA x ADED ; Remise du dossier d'avant-projet ; Dépôt des demandes de soutien financier par les porteurs du projet : - Ville de Genève, Lancy, Meyrin, Versoix, Cologny, SIG-</b>		X	X	X									
<b>2. Transport des appareils de pompage et autres équipements auxiliaires (Réalisation de l'adduction d'eau).</b>					X	X	X	X					
<b>3. Construction d'ouvrages (Réalisation du réseau de distribution d'eau)</b>									X	X			
<b>4. Fourniture et installation du tubage (Evaluation, analyses de l'eau et projet de traitement d'eau).</b>										X	X		
<b>5. Développements et essais</b>										X	X	X	
<b>6. Communication et campagne pour le changement de comportement</b>					X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>7. Recherche de fonds pour le traitement d'eau.</b>										X			
<b>8. Démarrage d'exploitation (Installation de traitement d'eau)</b>											X		
<b>9. Suivi et évaluation</b>						X	X	X	X	X	X	X	
Légende : T=Trimestre de l'année ; X= Approuvé et mise en œuvre													

### 3.7. Contrôle et suivi du projet

Une équipe locale sera formée sur le terrain et elle prendra la charge du suivi des travaux en l'absence des membres de la coordination de Genève.

Elle aura également pour mission la transmission régulière des rapports à la coordination à Genève. La coordination de FARA à Genève effectuera des missions de terrain de trois mois, scindée en trois phases :

- 1 mois pendant le commencement des travaux ;
- 1 mois lors de la phase intermédiaire ;

Et le dernier mois à la conclusion des travaux.

### 3.8. Pilotage du projet

Contact :

Monsieur David Muanza BONGO/Président du FARA

Tél. 0041(0) 79 818 72 09

Email : farafr9@gmail.com

Site Internet : [www.fara-ntemo.com](http://www.fara-ntemo.com)

Compte-Postal 10-188712-3 IBAN : CH42 0900 0000 1018 8712-3<sup>2</sup>

Adresse :

FARA c/o Muanza BONGO

9, chemin des Fins

1218 Le Grand-Saconnex-CH

### 3.9. Images







## 4. ANNEXES

### 4.1. Convention de collaboration



## Convention de collaboration

Entre

Le Forum Angolais des Réflexions et des Actions — FARA  
C/o Muanza Bongo  
9, ch. des Fins - 1218 Le Grand-Saconnex  
Représentée par M. David Muanza Bongo  
Ci-après désigné le Mandataire

Et

L'association ADED Suisse  
18, Cité Vieusseux - 1203 Genève  
Représentée par M. Jean-Marc Waridel  
Ci-après désigné le Consultant

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

### Article 1 – Etendue de la convention

La convention porte son effet sur et se limite au projet intitulé « Approvisionnement en eau potable du village Mbanza-Kinzau dans la municipalité de Damba en Angola ». Le détail du projet se trouve en Annexe.

### Article 2 – Rôle de FARA

FARA est l'initiateur et le porteur du projet sis en Angola. Il possède la vue d'ensemble et s'engage à conduire le projet jusqu'à son aboutissement final.

### Article 3 – Rôle de l'ADED Suisse

L'ADED Suisse a le rôle de consultant technique. A ce titre, l'ADED Suisse va rechercher des solutions appropriées pour le projet et s'engage à accompagner le mandataire du début du projet à la mise en service et à l'exploitation des installations.

### Article 4 - Prestations de la part de l'ADED

Les prestations de l'ADED sont définies comme suit :

1. Descriptifs techniques avec plans pour chacune des étapes du projet :
  - a. Avant-projet
  - b. Projet ou Etude détaillé(e)
  - c. Projet d'exécution
  - d. Mise en service & Exploitation

2. Listes et estimations du coût des équipements et des solutions proposées
3. Offre de fourniture des équipements ADED (pompes, robinets, ...)
4. Offre de fourniture et des équipements hors ADED et hors Angola
5. Factures pour ses prestations
6. Engagement et disponibilité :
  - a. Le nombre d'heures, ainsi que le nombre et la durée des séjours sur place sont limités.
  - b. Pour d'autres engagements, il sera nécessaire d'établir de nouvelles modalités.

#### **Article 5 - Engagements de FARA**

FARA s'engage sur les points suivants :

1. A fournir tous les détails techniques nécessaires pour le bon avancement du projet
2. A fournir rapidement toutes informations de la situation sur place en Angola ou tous détails techniques venant à sa connaissance et pouvant avoir une influence sur la poursuite du projet
3. A trouver le soutien financier pour l'entier du projet
4. A mentionner dans toutes ses correspondances officielles liées au projet le partenariat technique avec l'ADED et en incluant le logo de l'ADED
5. A fournir un retour régulier sur l'exploitation du projet pendant sa durée.

#### **Article 6 – Les tarifs et les modalités de paiement sont fixés selon le devis/offre établit par l'ADED**

1. FARA s'engage à respecter les modalités de paiement
2. ADED s'engage à livré les fournitures et autres équipements selon le devis

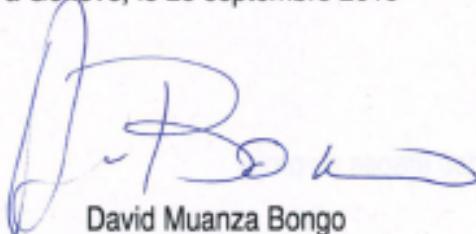
#### **Article 7 – Résiliation de la convention**

La présente convention est conclue pour la durée du projet, c'est-à-dire jusqu'au **31.12.2022**. Elle pourra être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un délai de préavis de trois mois. La résiliation sera notifiée par écrit.

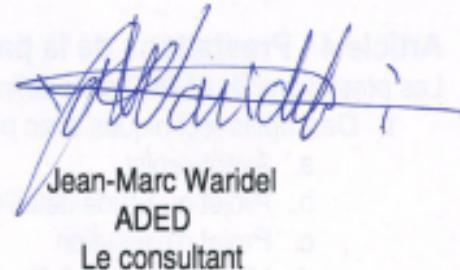
#### **Article 8 – Clause d'arbitrage**

Tous les litiges auxquels la présente convention pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation, son exécution ou sa résiliation, feront l'objet d'un arbitrage, conformément au règlement de conciliation et d'arbitrage de la Chambre de commerce dont le siège est à Genève.

Fait à Genève, le 25 septembre 2019

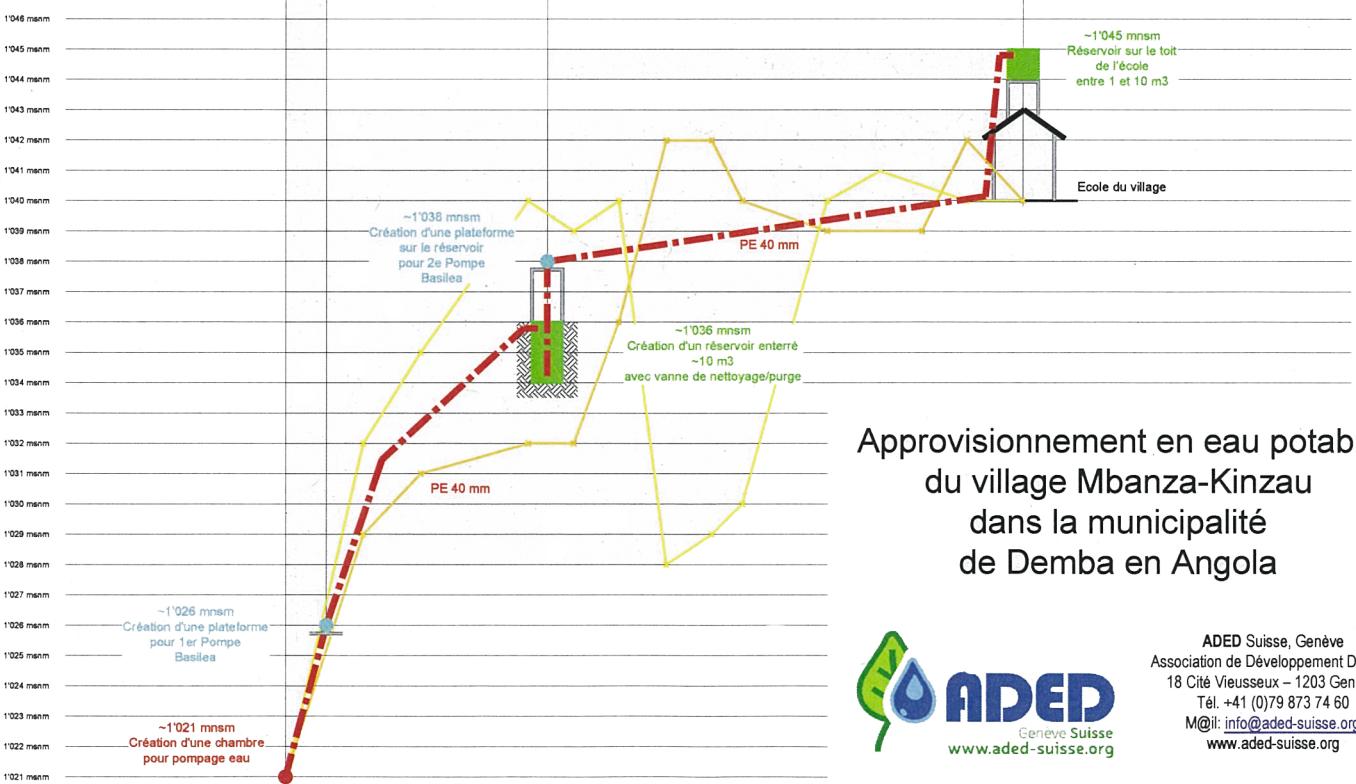


David Muanza Bongo  
FARA  
Le mandataire



Jean-Marc Waridel  
ADED  
Le consultant

## 4.2. Fiche technique (plan du projet)



Approvisionnement en eau potable  
du village Mbanza-Kinzau  
dans la municipalité  
de Demba en Angola



ADED Suisse, Genève  
Association de Développement Durable  
18 Cité Vieuxseux – 1203 Genève  
Tél. +41 (0)79 873 74 60  
M@il: [info@aded-suisse.org](mailto:info@aded-suisse.org)  
[www.aded-suisse.org](http://www.aded-suisse.org)

Septembre 2019 - sj